



Politikai
röpiratok.

18.

18

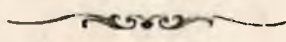
128

LA QUESTION
DES
NATIONALITÉS

PAR
LE GÉNÉRAL E. TURR ✓

« Près de la borne où chaque État commence.
» Aucun épi n'est pur de sang humain. »
BERANGER.

4.

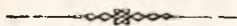


PARIS
IMPRIMERIE AUGUSTE VALLÉE
15, RUE BREDA, 15

1867



QUESTION DES NATIONALITÉS



Lorsqu'on interroge l'histoire et qu'on scrute consciencieusement la cause des différends des peuples, il est impossible de ne pas reconnaître que le plus grand nombre des guerres ont été amenées, non par l'entêtement des souverains ou des nations, mais par la faute directe de ces politiques à vue courte, qui, s'inspirant des fausses doctrines de la diplomatie, comme d'une autre Bible, à laquelle il est interdit de changer un mot, se croient, à eux seuls, le droit de gouverner le monde. Ce sont ces hommes qui, comptant l'équité pour rien, ont érigé l'égoïsme en système, et voudraient faire croire qu'en politique l'intérêt personnel doit passer avant la morale. Ils ont à leur service des formules toutes prêtes : ici, c'est la prépondérance légitime ; là, c'est l'équilibre européen ; plus loin, c'est le droit légitime des États à l'existence en tant qu'États.

Les États, qui existent à cette heure, sont-ils tous légitimes ? Grosse question, qu'il faut vérifier, cependant, sous peine de repousser de prime-saut toutes les théories en cours du droit des gens. Quel est l'élément constitutif d'un État ? C'est la nation. Ce point admis, une nation, alors même qu'elle est confisquée par un voisin plus fort, ne perd pas pour cela son droit à une existence propre. Ce droit ne saurait se prescrire que par une complète fusion des races. Tant que la nation vit, tant que le sen-

timent de la nationalité bat au cœur du peuple conquis, le droit subsiste dans son intégrité. Que peut l'acte injuste contre une légitimité telle ? La violence, qui a détruit l'indépendance d'une nation, est toujours moins ancienne que le droit de celle-ci.

S'il est dans les lois naturelles que les sociétés se groupent suivant une certaine communauté de goûts et de tendances, il ne l'est pas moins que les États se constituent suivant les nationalités distinctes. De même que chaque société se régit par ses institutions propres, chaque nation doit pouvoir se gouverner elle-même. La force ne prime pas le droit. Une nation ne peut pas plus s'en annexer une autre, parce qu'elle le juge de son intérêt, à un titre quelconque, que le propriétaire d'un champ ne peut s'emparer du champ du voisin par cette raison toute simple qu'il y trouve son bénéfice.

La nationalité est la base primordiale des États. Que l'État, en tant qu'État, disparaisse, la nation n'en demeure pas moins, et, par cela même qu'elle subsiste, elle conserve éternellement le droit de recouvrer son indépendance politique.

La force des événements et l'action du temps ont amené dans l'existence des nations des modifications qui ne sauraient être méconnues. Ces modifications méritent tout respect dès qu'elles ont été consenties d'un commun accord entre les parties intéressées.

On se récrie aujourd'hui contre ce qu'on appelle l'usurpation prussienne. Que les différents États de la patrie allemande n'aient pas démerité tous de leurs administrés, nous le concédons volontiers ; mais il faut bien admettre aussi une certaine légitimité dans le désir de l'Allemagne de se constituer en un corps compact de nation, soit par le lien d'une fédération étroite, soit même par l'unification des souverainetés allemandes sous un

même sceptre. L'Allemagne, en somme, est sur ce point le seul juge compétent. Si quelques États en souffrent comme États, la nationalité, du moins, n'en éprouve aucun dommage, si tant est même qu'elle n'y trouve un profit réel. Mais, nous le répétons, l'unité germanique ne git pas fatalement dans la *prussification* de l'Allemagne, elle peut aussi bien se faire sans renversements de trônes. Le lien de la famille ne s'affaiblit pas en raison directe du nombre de ses membres. C'est aux souverains allemands à savoir contenter leurs peuples.

Le tort véritable de la Prusse, c'est de vouloir enrégimenter de force dans l'Allemagne la province polonaise de Posen. C'est là un crime de lèse-nationalité inexcusable de la part d'un gouvernement qui, pour les besoins de sa cause, fait en ce moment sonner si haut le principe des nationalités. Le crime est bien plus flagrant de la part de la Russie à l'égard de la Pologne russe, pour laquelle le gouvernement moscovite invente tous les jours de nouvelles tortures, s'en prenant jusqu'à la langue, jusqu'à la religion des Polonais, en supprimant l'une et l'autre d'un trait de plume.

Pour assurer les États sur leurs bases et leur donner des états solides, les docteurs de la politique et de la diplomatie ont inventé une nouvelle formule. La topographie les passionne, et, le cou tendu sur la carte d'Europe, ils usent leurs yeux à chercher certaines délimitations qu'ils appellent les frontières naturelles des peuples. Cette idée de soumettre la nature vivante à la nature morte est assez étrange; mais en fait d'étrangeté de systèmes, la diplomatie n'en est pas à ses débuts, les conséquences de la fameuse politique de la Sainte-Alliance le prouvent surabondamment.

La configuration particulière d'un territoire n'est point un principe de permanence qui se puisse appliquer à l'exis-

tence des États ni à leur étendue. L'ambition, surtout quand elle est doublée de la force, ne s'embarrasse guère de la direction d'une chaîne de montagnes ou du cours d'un fleuve. Il est peu de barrières inviolables à son sens et elle ne manquera jamais de bonnes raisons pour pousser, afin de s'arrondir, jusqu'à une autre montagne ou un autre cours d'eau, qui étant plus à sa convenance, lui paraîtra frontière bien plus naturelle. Il en est ainsi depuis bien longtemps.

Seul le principe des nationalités conduit à des conclusions nettes, précises, impossibles à éluder. Pour les fausser, la ruse diplomatique n'a plus de prétexte, la violence doit se montrer à nu. La meilleure des frontières, et aussi la plus solide, est celle qui s'appuie sur le bon droit du peuple chargé de sa défense.

Je comprends que la France, pour sa propre sûreté, puisse, dans l'état actuel des choses, exiger que l'Allemagne qui, elle aussi, a des populations sur la rive gauche du Rhin, s'abstienne de fonder aucun établissement militaire en deçà de cette barrière naturelle. Le soin de sa défense peut constituer à la France ce droit; mais ce qui serait justice alors deviendrait injustice le jour où, pour avoir une ligne militaire sur le Rhin, la France voudrait absorber la population allemande établie entre elle et ce fleuve.

Les adeptes de la vieille politique reconnaissent volontiers que frustrer un individu de son bien est un délit odieux, et ils ne reculent pas devant cet autre genre de délit, — pour employer un euphémisme, — qui consiste à confisquer des peuples ! Est-ce dire qu'une nation soit autre chose qu'un ensemble d'individus et qu'il y ait une morale à l'usage du faible et une autre à l'usage du fort ?

Dans la séance du 9 décembre du Corps législatif, M. Thiers, combattant le principe des nationalités, a dit : « Je

vous pose un argument auquel vous ne répondrez pas. Si les chrétiens d'Orient, conformément à vos idées, se jetaient dans les bras de la Russie, trouveriez-vous cela bien ? Et cependant, si ce que vous dites est vrai, la Russie a le droit d'étendre son empire jusqu'à Constantinople. »

Non, répondrons-nous, ce n'est pas le principe des nationalités qui installerait les Russes sur le Bosphore, mais bien cette politique d'équilibre dont M. Thiers s'est fait le champion, et que contredisent si péremptoirement les aspirations de l'Europe rajeunie et des peuples instruits par l'expérience, — témoin l'Allemagne, témoin l'Italie (1). C'est cette politique égoïste qui, en foulant obstinément aux pieds les droits des nations, risquerait, si elle devait faire loi, de faire naître en Europe des complications dont la Russie saurait profiter pour se frayer, le moment venu, la route de Constantinople. Or, c'est à Constantinople que le czar pourra ceindre la tiare grecque et préparer la grande domination cosaque prédite par Napoléon I^{er}.

Loin de partager l'Europe en deux grands États, comme voudrait le faire croire M. Thiers, le principe des nationalités sera la sauvegarde de tous, petits et grands, et la meilleure garantie de la paix du monde. L'Autriche, en particulier, y gagnera de redevenir grande et forte ; l'existence des petits États tels que la Hollande, le Danemark, etc., ne sera plus menacée, et l'heure aura sonné pour l'héroïque Pologne de renaître à la vie nationale.

La dernière victoire de M. Thiers ne saurait nous faire

(1) En parlant ici de l'Italie, je ne veux pas, par mes paroles, justifier la récente attaque des volontaires italiens contre Rome, et je ne saurais approuver cette entreprise organisée en dépit de la convention librement signée par l'Italie. Avant tout, les patriotes italiens auraient dû aider le gouvernement à réorganiser le pays et s'associer à tous les libéraux d'Europe, afin de généraliser le principe des nationalités qui est la base de l'existence unitaire de l'Italie.

changer d'avis ni nous effrayer en aucune façon. Le principe des nationalités a été proclamé solennellement par le souverain de la France ; il a été consacré par le sang français sur les champs de bataille ; il répond à tous les élans généreux de cette grande nation initiatrice. Qui en douterait n'a qu'à se rappeler les cris d'enthousiasme qui accompagnèrent Napoléon III allant prendre le commandement de l'armée d'Italie et entrant en campagne au nom de ce même principe des nationalités.

Paris, le 15 décembre 1867.

E. TURK.

Pour compléter ce qu'on vient de lire, nous reproduisons un article de fraîche date que nous avons donné dans le journal *le Hon*, de Pesth, et qui trouve ici tout naturellement sa place.

Pallanza, 2 décembre 1867.

L'avenir de l'Orient européen — ce nœud gordien politique que la guerre de Crimée n'a pas tranché — a donné lieu à des écrits sans nombre. L'ardeur des publicistes, toutefois, n'est pas refroidie, et si la solution est encore à trouver, ce n'est pas du moins que les éléments fassent défaut pour éclairer la situation.

Ayant été à même, à diverses reprises, d'étudier sur place les hommes et les choses chez les peuples les plus di-

rectement intéressés au débat, j'ai cru devoir, moi aussi, apporter ma pierre au monument, et la question d'Orient m'a mis plus d'une fois déjà la plume à la main. Dans ce « dégagement de l'inconnu, » je me suis particulièrement occupé de la partie du problème qui se trouve le plus étroitement liée à l'avenir de la Hongrie, ma patrie. Je me suis laissé entraîner à ce travail, non-seulement parce que le côté hongrois de la question générale me paraît être le point vulnérable de celle-ci, mais surtout parce que du moment où, en notre qualité de voisins immédiats et d'intéressés directs, nous serons décidés, en pleine connaissance de cause, sincèrement et sans prévention, à coopérer de fait à sa solution; cette solution, j'en suis convaincu, deviendra pour tous la pierre angulaire d'un avenir heureux et solide.

Pour la Hongrie, c'est remuer un terrain brûlant que d'essayer de débrouiller les idées confuses qui enveloppent le sujet et de poser nettement les prémisses du dilemme.

La crainte du danger que comporte l'extension de la puissance moscovite est si grande chez nous, que bientôt pour obtenir le silence de l'enfant qui pleure, les mères en viendront à évoquer le redoutable fantôme du Russe, comme jadis, au temps de l'invasion des Tartares, elles apaisaient les cris du marmot par le seul effroi qu'inspirait le nom de ce peuple.

La peur est mauvaise conseillère. De ceux qui cèdent à son influence, les uns pour conjurer le danger, font tout à fait fausse route; les autres, jugeant le mal sans remède, courbent la tête et attendent résignés comme des adeptes de l'Islam, avec tout juste assez de voix pour crier: « Les Russes, voilà les Russes! »

La puissance de l'empire russo-tartare peut devenir, il est vrai, ce qu'était la puissance turque au beau temps de la course triomphale des armées musulmanes; le torrent,

soulevé par l'ambition des czars, nous menace il est vrai aussi les premiers, pour de là balayer le reste de l'Europe. Est-il cependant prouvé qu'on ne puisse pas opposer une digue à ce débordement ?

Je tomberais dans l'autre extrême si, niant la gravité du danger, je soutenais l'aveugle doctrine de la confiance et du laisser faire, si je prétendais qu'il fallut laisser la catastrophe nous surprendre les bras croisés. C'est justement parce que je me rends compte de toute l'importance du péril, de son imminence même, que j'insiste sur la nécessité de l'aborder de front.

On croit généralement chez nous, et cette opinion exagérée existe encore ailleurs, que l'identité de croyance religieuse a déjà jeté irrévocablement entre les bras des czars toutes les populations slaves de la Turquie et de l'Autriche. Personne, assurément, ne conteste que le czar n'exerce une grande influence en ce qui touche la foi orthodoxe. Mais le pape n'est-il pas le chef du catholicisme et le sultan celui de l'islamisme, — non-seulement en Turquie, mais partout où se pratique la religion de Mahomet ? Cependant, si le pape, par le droit dont il est en possession de nommer ou de confirmer les évêques, exerce une intervention incontestable d'une espèce particulière dans tous les pays catholiques, il ne s'ensuit pas que ces pays soient pour cela sous son vasselage. C'est d'ailleurs une erreur de croire que le czar soit le chef suprême de la religion orthodoxe : il l'est si peu, que ni le patriarche de Constantinople, ni le métropolitain de Belgrade ne le reconnaissent pour tel. Or, si le czar, ainsi qu'il le prétend, protège ses coreligionnaires contre l'oppression des turcs et leur fournit même une assistance matérielle, les Slaves méridionaux n'ont pas encore montré l'envie qu'on leur prête fort gratuitement de se jeter, par pure reconnaissance de ces bienfaits, entre les bras du czar, et ils ne la

montreront pas de sitôt que nous sachions, — à moins que la fausse politique du reste de l'Europe et principalement celle de leurs voisins ne les y contraigne.

Un autre prétendu lien dont on fait bruit, c'est la parenté de race. Là-dessus, il y aurait beaucoup à dire et l'on pourrait aller loin si l'on voulait disserter sur la curieuse mosaïque de peuples que présente la carte de l'empire russe : moscovites, tartares, cosaques, etc., races hétérogènes attelées au même joug et n'ayant entre elles de commun que le fardeau de l'absolutisme des czars.

Au commencement du dernier siècle, la Russie était encore une puissance tartare ; si elle s'est constituée plus tard en un empire slave, ça a été par la faute de la diplomatie européenne du dix-huitième siècle, qui a laissé s'accomplir le crime du partage de la Pologne. Jamais, d'ailleurs, crime n'a été suivi d'un châtement plus sévère pour l'Europe. Le partage de la Pologne, en ouvrant le chemin aux envahissements russes vers le sud-est, a permis à la Russie de menacer l'indépendance de la Turquie et de faire des Slaves du Midi ses instruments de conquête. Grâce, cependant, au bon sens naturel de ces populations, les menées moscovites n'ont pas encore produit, sur ce terrain, des résultats bien marqués. La guerre d'Orient en a fourni la preuve évidente dans ses premières phases, alors que la Turquie, non encore épaulée par les armées auxiliaires de la France et de l'Angleterre, a pu soutenir toute seule, sans crouler, le choc de la puissance Russe.

Quand le czar Nicolas perdant patience, ou croyant le moment arrivé pour saper d'un seul coup l'empire Ottoman, fit jouer tous les ressorts de l'intrigue préparée depuis tant d'années au prix de tant d'argent et de peines, quel en fut le résultat ? C'est que, sauf la Grèce, on ne trouva moyen de provoquer parmi les sujets de

l'empire Turc, sans en excepter les États suzerains, ni insurrections, ni mouvements, ni agitations même. Les Bulgares ne répondirent que par l'indifférence la plus complète et en haussant les épaules, aux émissaires moscovites qui leur promettaient monts et merveilles. Le prince de Serbie accepta la décoration à lui offerte par le sultan, et les Serbes restèrent tranquilles. Les Roumains ne déguisèrent pas leur antipathie pour les Russes. Bref, si nous exceptons les vivats qu'ont fait entendre quelques jeunes gens — sujets grecs pour la plupart — au passage de Mentschikoff quittant Constantinople, parmi toutes les populations de l'empire ottoman il ne se produisit rien dans l'intérêt de la propagande russe, — et cela bien que l'armée turque tout entière, y compris la dernière réserve, eût été retirée de la Turquie d'Europe.

Naturellement, le gouvernement de Pétersbourg, depuis cette époque, n'a pas plus renoncé à sa propagande ouverte qu'à ses sourdes menées. Les derniers symptômes se manifestent par la demande par lui faite en faveur de ses coreligionnaires de réformes et de concessions telles qu'évidemment la Turquie ne saurait les admettre; mais si la Turquie accordait ce que la Russie veut d'elle, la Russie serait la dernière à en recueillir le bénéfice, et ces mêmes concessions seraient pour elle le plus éclatant mécompte.

Les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe connaissent parfaitement leurs intérêts, elles apprécient leur situation à merveille, ainsi que la valeur des promesses moscovites; les réformes qu'elles réclament, elles sont marquées au coin du bon sens et de la modération; aussi ont-elles toutes les chances de se faire accepter.

Avant tout, il ne faut pas nous persuader nous-mêmes que l'influence russe soit chez les Slaves du midi prépondérante au point d'exclure toute autre influence, toute autre action. Il ne faut pas perdre de vue néanmoins que, si, en-

dormis dans une apathie orientale, nous regardions la marche des événements en nous croisant les bras, et que si l'Europe refusait d'appuyer, dans son propre intérêt, leurs justes aspirations, ces peuples pourraient bien alors, mais alors seulement, se jeter dans les bras de la Russie. Alors ce ne seraient pas eux, mais nous, et avec nous l'Europe qui aurions créé et établi le Panlavisme.

Il y a peut-être entre les peuples slaves moins de parenté de race et d'idiome qu'il n'en existe entre les races française, espagnole, italienne et portugaise, qu'en un mot, entre les races latines entre elles. Ces dernières cependant ne se sont pas fondues en un Panlatinisme. Fait tout aussi remarquable, les cantons allemands, français et italiens de la Suisse, et les populations françaises et flamandes de la Belgique ne manifestent aucun désir d'être réunis aux nationalités de même souche des grands États limitrophes. C'est que dans leur existence politique actuelle ces différents groupes ont pu chacun, librement et sans entraves, développer et affirmer leur nationalité propre et satisfaire leurs aspirations libérales.

Entre les races latines il existe encore une autre solidarité, celle de l'identité à peu près complète de religion; tandis que chez les Slaves, partagés entre les cultes catholique, romain, orthodoxe, hussite, protestant et mahométan, la différence de croyance est une source inépuisable d'aversion réciproque qui dégénère presque en haine, principalement entre les Bosniaques mahométans, les Serbes orthodoxes et les Bulgares, — sans parler des Russes et des Polonais.

Ces considérations prouvent du reste qu'il ne peut y avoir, au sein des populations chrétiennes de la Turquie, de désir d'être absorbées par l'empire russe, puisque par le fait même de pareille absorption elles seraient dépouillées de leur nationalité. Le peuple de l'infortunée Pologne n'est-il

pas là d'ailleurs tout vivant pour leur montrer quel couronnement attendrait leurs aspirations vers l'autonomie et la liberté sous le sceptre des Czars ?

Toutes ces populations manifestent des tendances qui diffèrent absolument de celles que poursuit la Russie : tout en voulant énergiquement le libre développement de leur vie nationale, elles ne songent point à effacer l'empire ottoman.

Notre propre avenir, étroitement lié au leur, exige donc impérieusement que nous nous efforcions de tout notre pouvoir, autant par nos actes que par nos paroles, de les bien convaincre que non-seulement nous ne songeons pas à barrer le chemin à leur libre développement, mais que nous sommes tout disposés à leur prêter à cette fin notre aide.

La saine politique des hommes d'État de la monarchie autrichienne est désormais de prouver efficacement à tous que la mission de celle-ci est de servir de rempart à l'Europe et de garantir les Karpates, le Danube et Constantinople contre les empiétements de la Russie, du côté de l'Orient, comme la Suède et la Norvège, le Danemark et la Hollande sont appelés à le faire du côté du nord-ouest.

L'empire d'Autriche doit, par conséquent, rompre net et à tout jamais avec les errements politiques des Metternich, des Schwarzenberg et de toute cette école ; il lui faut renoncer absolument à la chimère de la centralisation. Que nos hommes d'État ouvrent les yeux à l'évidence, que l'exemple du passé leur serve de leçon, qu'ils consentent enfin à reconnaître que les efforts tentés depuis si longtemps pour germaniser (1) l'agglomération autrichienne, loin de solidifier l'empire des Hapsbourg, en ont

(1) L'empire d'Autriche renferme sept millions et demi d'Allemands, et non pas quinze millions, comme le prétend M. Thiers dans son dernier discours.

créé graduellement la faiblesse et ont abouti en dernier état de cause à la catastrophe de Sadowa.

Disons-le cependant, rien n'est perdu encore, et la politique libérale inaugurée tout récemment, peut donner une vie nouvelle à l'empire d'Autriche, si cette politique est poursuivie dans ses conséquences rigoureuses, si le gouvernement de Vienne, au lieu de mettre des entraves à l'autonomie intérieure et au développement national de la Bohême et de la Gallicie, s'attache plutôt à encourager ces aspirations, car cette politique toute de sagesse serait le moyen le plus efficace pour empêcher dans ces deux pays les agitations russes et en détruire les effets.

De même que dans toute société humaine chaque individu a la faculté de vivre de la vie de famille, de même dans un État composé de races différentes, il faut que chacune ait le droit d'avoir sa vie politique intérieure et son organisation distinctes. Moins l'État exerce de pression sur cette vie intérieure et plus il donne satisfaction au sentiment national, plus les populations admises à profiter de cette ligne de conduite se sentiront attirées de cœur et d'intérêts vers le centre commun et plus elles se sentiront disposées à concourir aux efforts tentés par le gouvernement pour le salut et le bien-être de tous. Ce n'est point avec les fers du despotisme qu'on parvient à souder les unes aux autres des races dissemblables. Le despotisme a fait son temps chez nous. Que désormais le libéralisme confiant du souverain soit par excellence le lien qui rattache entre eux les différents membres du corps politique autrichien; lui seul d'ailleurs est durable.

En procédant de cette manière, le gouvernement pourra s'abstenir de prendre l'alarme en voyant se produire des emportements personnels et isolés. Devant cette politique sensée, toute opposition échouera impuissante et il n'y aura pas besoin de sonner le tocsin chaque fois qu'il sera

bruit d'une manifestation séparatiste ou panslaviste. Que le gouvernement s'attache à résoudre équitablement la question des nationalités, il pourra alors, avec assurance, aller au devant de l'avenir, quelque orageux que cet avenir puisse être.

E. TURR.

